

Editeur responsable
Roberti Philippe-Auguste
ferme Malplaquée
rue A. Beguin, 11
5070 Sart-Saint-Laurent

Belgique-
België
P.P.- P.B.
6220 Fleurus
BC 23173
P912111

ESCADRILLE D-2-Z-Z
FLEURS A 2H

PERIODIQUE BIMESTRIEL

2024

N°1 février 2024

BIEN REÇU

UNION ROYALE DES RUCHERS WALLONS

LA PLANCHE D'ENVOL...

Sections associées
de Fosses-la-Ville et
de Wépion-Namur

0.6 €

Gratuit pour les membres



La planche d'envol ASBL - Fosses-la-Ville Les membres du comité

Car le fonctionnement des écosystèmes, dont nous dépendons pour obtenir de la terre des aliments riches et nutritifs, pour respirer de l'air pur, ou pour boire une eau sans cesse recyclée par des milliards de micro-organismes, repose très largement sur les insectes qui les composent et que nous faisons disparaître à un rythme ahurissant !

Pourtant, malgré ces données alarmantes, la réaction nécessaire des dirigeants n'a pas lieu.

Car les multinationales dépensent des sommes faramineuses en lobbying pour convaincre les décideurs de poursuivre à marche forcée l'agriculture intensive, malgré le dépeuplement sans précédent des écosystèmes contaminés par les pesticides.

Auprès de l'Union européenne, la multinationale Bayer a dépensé plus de 4 millions d'euros en 2020, au moins 3 millions d'euros pour le géant BASF, et plus de 14 millions d'euros rien que pour Monsanto, en 2017 ...

Un rouleau compresseur que les multinationales ont mis en place pour perpétuer leurs profits au détriment de la nature et de ses fragiles habitants.

NONET Aurélien

- Président de l'ASBL
0491 560 405 – aurelien.nonet@gmail.com

PAINDAVEINE Philippe

- Secrétaire
0472 290 383 – philippe.paindaveine@gmail.com

ROBERTI Philippe-Auguste

- Responsable ARISTA
071 71 29 67 – 0476 362 967 – philippe.roberti@skynet.be

DEBRICHY Pierre

- Tenue et gestion des ruchers, responsable des achats et de l'opération sirop de nourrissage
071 76 09 64 – 0478 521 682 – pierre.debrichy@skynet.be

PEPERMANS Marc

- Tenue et gestion du rucher
0485 435 973 – marc.pepermans@ymail.com

LAUWAET Stany

- Tenue et gestion du rucher
0475 801 023 – laydeg17@skynet.be

COLARD François

- Représentant de l'ASBL auprès de l'URRW et responsable des cours et programmes de l'école apicole
0493 748 222 – francois.colard@belgacom.net

AUQUIER Christophe

- Trésorier
0473 884 584 – chauquier@gmail.com

DELSAUX Jonathan

- Responsable du site internet
0496 358 438 – jdelsaux@yahoo.com

JANSSENS André

- Revue « La planche d'envol »
071 71 14 7 3 – 0479 325 568 – ajflv10@gmail.com

DE BAST Albert

- Revue « La planche d'envol »
071 71 35 15 – albert.debast@proximus.be

BARTHELEMY Claude

- Président d'honneur de l'ASBL
071 71 31 54 – 0496 249 037

Site WEB : <https://www.laplanchedenvol.net>

Facebook : <https://www.facebook.com/laplanchedenvol/>

Le président mot du Président

Bonjour à toutes et tous,

Je profite du calme sous quelques cm de neige pour vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année! Prenant la suite de Philippe-Auguste au poste de président de notre ASBL, c'est l'occasion pour moi de le remercier de tout le travail fait pour la section et pour l'apiculture à divers niveaux. Je pense également à toutes les autres personnes, qui dans l'ombre, hier et aujourd'hui, ont mis en place "La Planche d'Envol", et tiens à les féliciter et les remercier. Grâce à leur motivation, chaque année, des dizaines de personnes découvrent l'apiculture et sont accompagnées dans leurs découvertes de ce monde merveilleux.

Notre environnement change, et dans nos ruchers, nous sommes aux premières loges. Source de joies et de peines, nos abeilles nous mettent face aux réalités de notre monde. La Planche d'Envol s'engage à vos côtés pour qu'ensemble, nous puissions profiter et faire profiter l'environnement de nos petites protégées !

Je vous souhaite beaucoup de bonheurs dans vos ruchers en 2024!

Au plaisir,

Aurélien

Extraits de croyances, légendes et dictons de la pluie et du beau temps

Si le jour de la Saint Blaise est serein, bon temps pour
le grain (3 février)

A la Saint Damien l'hiver reprend ou s'éteint
(21 février)

Au jour de Sainte Colette commence à chanter l'alouette
(6 mars)

S'il pleut à la Saint Victorien on ne ramassera que du
foin (23 mars)

La fin prochaine des écosystèmes

Il ne fait plus aucun doute qu'une sixième extinction de masse est à l'œuvre en ce moment même, en France, en Europe et dans la totalité des pays qui ont recours massivement aux pesticides

Et il ne fait plus aucun doute que le système agricole dominant - maintenu artificiellement en vie à coup de milliards d'aides et de financements publics favorables à l'agriculture intensive - est le principal responsable de cet effondrement.

Les publications récentes des chercheurs, des organisations environnementales et des plus grands instituts de recherche sont unanimes :

- Le nombre d'animaux sauvages a baissé de plus de moitié en quarante ans sur l'ensemble de la planète, et de nombreuses espèces sont actuellement menacées de disparition totale.
- En Europe, un quart des espèces d'abeilles et la moitié des populations de papillons se sont déjà éteintes, entraînant dans leur sillage la disparition de 800 millions d'oiseaux en seulement quatre décennies.
- Une étude menée dans 16 pays majoritairement européens a démontré qu'entre 70 % et 80 % de la masse des insectes volants a disparu au cours des dernières décennies.

Autrement dit, sur 10 insectes présents dans les années 90, il n'en reste aujourd'hui plus que 3, dans le meilleur des cas...

Et le phénomène s'accélère : 40 % des insectes sont menacés d'une extinction imminente !

Ce déclin spectaculaire de l'arbre de vie met en danger à très court terme les conditions de vie de l'être humain.

Corylus noisetier ou coudrier (bétulacée)



Les noisetiers, aussi appelés coudriers, sont très répandus dans nos sous-bois, ils supportent donc parfaitement l'ombre. Ils se répartissent en deux groupes selon la couleur de leur feuillage.

Les noisetiers pourpres et les noisetiers verts, tous deux sont cultivés chez nous. Pour assurer une bonne pollinisation et améliorer leur productivité, il faudra prévoir plusieurs races différentes.

Description : c'est un arbrisseau bien connu dont la taille peut atteindre 5 à 6 mètres. Précisons, qu'un arbrisseau est une plante à bois dont les branches, contrairement aux arbres, naissent au niveau du sol. Le noisetier est une plante monoïque, c'est-à-dire qu'un pied porte à la fois des fleurs mâles et des fleurs femelles.

Multiplication : par semis, marcottage, drageons ou éclatage qui est un procédé de multiplication consistant à détacher de la touffe des rameaux garnis de racines et qu'on appelle des éclats. La variété est toujours très fidèlement reproduite, elle fleurit et produit des fruits très rapidement.

Observation : végétal précieux pour le pollen qui produit très tôt en début de saison la nourriture essentiel pour le démarrage des colonies. Malheureusement il est potentiellement allergisant en provoquant des rhinites, des atteintes oculaires et de l'asthme.

Cotisation pour l'année 2024

L'Union Royale des Ruchers Wallons couvre par une assurance tous ses membres en règle de cotisation.

Le relevé des comptes laisse apparaître que quelques apiculteurs n'ont toujours pas versé leur cotisation pour l'année 2022. Ils ne sont donc plus couverts par l'assurance. Rappelons que le fait de détenir des ruches pourrait vous entraîner dans des procédures judiciaires, souvent lourdes, si une agression d'abeilles avait lieu sur un tiers. De plus, vous recevez les revues de l'ASBL et la splendide revue « Apiculture en Wallonie ».

Titulaire : LA PLANCHE D'ENVOL ASBL FOSSES-LA-VILLE.

Numéro de compte **BE09 3630 6387 6257**. En versant 30€ par membre, 35€ pour les couples et 35€ pour les membres hors Belgique.

Le coin du philosophe

La chance existe. Sinon comment expliquerait-on la réussite des autres ?

Marcel ACHARD

Pour briller, j'ai besoin de m'entourer de gens moins intelligents que moi. J'ai du mal à en trouver

Jean CARMET

Ne parlons pas d'argent,
ça énerve les gens qui n'en n'ont pas

Francis BLANCHE

La tolérance c'est quand on connaît des cons
et qu'on ne dit pas les noms

Pierre DORIS

Les fleurs de saison

En février : perce-neige, crocus, hellébore, gui.

En mars : tussilage, ficaire, saule, buis, if, prunellier, myrabolau, daphné, aubretia, aulne, cognassier du Japon, érable, forsythia, orme, peuplier, romarin, noisetier.

Remarques :

Le noisetier, dont la récolte du pollen des chatons donne toujours le plus d'impulsions à la ponte en mars.

Le peuplier, dont les chatons sont intensément butinés par les abeilles.

Les saules, dont environ une demi-douzaine d'espèces fleurissent en mars-avril. Ils ne sont pas seulement polinifères, mais aussi source de miel. Le plus connu est le saule Marsault. Il y a aussi l'osier rouge, l'osier des vanniers, puis plus tard le saule pleureur, le saule argenté. Donc les saules fleurissent pendant 4 mois.

Le cornouiller, qui est visité pour son pollen.

La recette du mois Couque épicée

Faire un levain avec 250gr de farine non traitée, 125g de miel, 250 cl d'eau tiède.

Le maintenir au chaud 3 jours au moins.

Au levain en fermentation, ajouter : $\frac{1}{4}$ de litre de lait, 125g de miel, 1 cuillère à café de sel, $\frac{1}{2}$ cuillère à café de cannelle, $\frac{1}{4}$ de cuillère à café d'anis, 250g de farine (blé ou seigle), 1,5 cuillère à café de bicarbonate de soude.

Quand la pâte est homogène, additionner 150g de sucre perlé.

Remplir aux $\frac{3}{4}$ un moule bien beurré. Cuire 1h à 175°. Vérifier la cuisson avec une aiguille et dorer à l'œuf battu à la sortie du four.

Les sucres dans le miel

1. **Le fructose** : environ 40%. Transformé indépendamment de l'insuline en glucose. Dans le foie, il est mis à la disposition de l'organisme en cas de besoin.
2. **Le glucose** : environ 30%. Entre directement dans le sang, ce qui est nécessaire pour les muscles et le cerveau.
3. **Les maltoses, saccharose, poly-saccharose, ...** : On peut retrouver plus de 20 sucres dans le miel.

Remarques : le fructose ou lévulose sont des sucres directement assimilables par l'organisme. Au contraire, le sucre du commerce ne l'est pas. Pour le devenir, il doit être transformé en deux autres sucres : le glucose et le lévulose. Le miel élaboré par l'abeille est, quant à lui prédigéré.

Pour faciliter l'absorption d'un nectar très sucré (28 % de sucre est la concentration maximale pour l'abeille), l'abeille le dilue en produisant la salive. C'est d'ailleurs dans cette salive que se rencontrent de nombreux ferments et acides qui sont les substances physiologiques actives du miel ; le saccharose est soumis à l'action de l'invertase salivaire de l'insecte. Les actions dia-statiques aboutissent à la transformation des trois quarts du saccharose initial en sucres « intervertis » : glucose et lévulose. L'invertase continuera d'agir dans le miel. Plus le miel sera vieux, moins il contiendra de saccharose.